MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil Général.
Séance de mercredi 14 février 1849.

ATTENDU que le mauvais état de la prison de paroisse est une cause de plaintes de la part du shérif et du grand jury, il est—

Résolu que des propositions cachetées seront reçues par le Conseil jusqu'au 2me mercredi de mars prochain pour l'entreprise des réparations à faire à la prison, conformément au devis qui sera déposé au bureau du Maire.

Signé WM. H. WILDER, Président.
Approuvé le 20 février 1849.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. H. BIER, commis.

Conformément à la susdite résolution, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au 2me mercredi de mars prochain pour l'entreprise des réparations à faire à la prison de paroisse, conformément au devis qui sera déposé à mon bureau.
22 fév A. D. CROSSMAN, Maire.

Nouveautés! Nouveautés!
GIQUEL & JAMISON,
No 6, rue Chartres,

ONT l'honneur de faire savoir au public qu'ils reçoivent en ce moment par les navires Gale... et Mary Smith venant d'Europe et du Nord, un grand assortiment des articles suivants, qu'ils vendront à très bon marché:
Barèges, hautes nouveautés, de 25 à 50 c. la yarde.
Organdies et jaconats do do do.
Colliers, collerettes brodés riches.
Toile du Nord et ginga fil.
Percales et Bretagne.
Toile d'Irlande et de Paris.
Linons brodés et brochés à moustiquaires.
Mouchoirs batiste brodés et unis.
Gants et mitaines en filet.
Percale blanche, unie et frappée.
Bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfants.
Cravates fantaisie pour hommes.
Soieries noires, unies, rayées et à carreaux.
Nansouk, mull, swiss et jaconat blanc.
Valenciennes et dentelle fil.
Dentelle fil tricotée.
Couvre-pointes blanches, roses, bleues et lilas.
Toiles draps de 5/4 à 14/4 de large.
Mérinos noir pour habits.
Corsets français sans coutures.
Barèges noirs unis, brochés, rayés et carreaux.
Barèges unis de toutes couleurs.
Grenadines de toutes couleurs.
Dentelles noires et bobinet manchettes, galons, aiguilles, épingles, cotonnade, mousseline, brin à [illegible], cordonnet ouvré, coton blanc et [illegible], alpaca noir, etc. 22 fév

Marchandises Françaises.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, reçus par les navires Lyons, Hargrave, Pie IX, Lorena, du Havre.
[illegible] caisses chapeaux paille assortis p. fem. et fillettes
[illegible] do do p. hommes, cadets et enf.
[illegible] do do de riz en plateaux.
[illegible] do rubans taffetas façonnés Nos 9 et 12.
[illegible] do do gaze do do 7 et 12.
[illegible] do madras nouveau genre.
[illegible] do bretelles tricots assortis.
[illegible] do mérinos laine et coton, 6 do listados.
[illegible] do corsets sans coutures, 3 do coutil fantaisie.
[illegible] do rubans velours couleurs, Nos assortis.
[illegible] do barège vert et noir.
[illegible] do écharpes et cravates et volettes barèges.
[illegible] do do do do gaze et dentelle.
[illegible] do éventails ordinaires et très riches.
[illegible] do taffetas soie gommée.
[illegible] do rubans fil et coton Nos 2 et 8.
[illegible] do ombrelles assorties.
[illegible] do gants, jaconats, [illegible], &c. &c.
[illegible] do [illegible] D. par 100 et 200.
[illegible] do gants fil d'Ecosse p. hommes et femmes.
[illegible] do cravates grenadine, batiste d'Ecosse et jaconat.
Aussi en débarquement du navire *Alkmaar*, du Havre.
[illegible] caisse jumeaux vautours gris, 18, 21 et 22 pouces
[illegible] do cordonnet soie couleur pour bourses.
[illegible] do agréments et passementerie paille.
[illegible] do mouchoirs batiste à mille raies.
[illegible] do eau de cologne de Monpelas.
[illegible] do parfumerie assortie de Monpelas.
[illegible] do [illegible]
[illegible] do gants et mitaines filet blanc et noir.
[illegible] do ombrelles très riches, grandes nouveautés.
A vendre par J. LEVOIS,
[illegible] No 47, rue de Chartres, au premier

VICTOR,
RUE ST-CHARLES, 16.

IMPORTEUR DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES, vient de recevoir et offre à vendre, en gros et en détail, un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises de toile—Chemises en coton, à devants [illegible]—Chemises en coton, cravates et écharpes [illegible] genres.
[illegible] et bretelles de tous genres. Un grand assortiment de GANTS JOUVIN et [illegible], cannes, parapluies, de tous les [illegible] de poche et mouchoirs de toile [illegible]. Brosses et peignes de tout [illegible] porte monnaie, nécessaires [illegible] coutellerie, etc.
[illegible] complet de PARFUMERIE [illegible]. Toilettes et cheveux de tous genres [illegible] dames. 12 dec

VICTOR, Rue St Charles, No. 16.
REÇU par le navire Gironde, du Havre, un assortiment complet de parfumerie, telle que: essence, [illegible], pommade, crème de Perse, savon, [illegible] des maisons Monpelas et [illegible] assortiment de brosses, peignes et [illegible] vendra à des prix très réduits. [illegible] GRAND ASSORTIMENT [illegible] 22 fev—1m

SALON
DE CRÊMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer [illegible] et ses amis, qu'il vient de [illegible] ouvert [illegible] de ses salons de Crêmes à la Glace, situé rue St Charles, [illegible]

Les familles seront servies promptement et à des prix modérés.

Dans le magasin, au-dessus du salon, on trouvera constamment du sucre, [illegible] et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.
30 nov—6m1f LAZZARO DANCEWICH

Avis aux Propriétaires, Architectes et Entrepreneurs.

L. P. DELAMARE, Directeur et contre maître des ateliers de la Société de la Vieille Montagne, dite Mosselman Zinc Mosselt à Paris, vient d'ouvrir une manufacture de travaux de zinc, cuivre, plomb, ferblanterie et tôle, pour bâtiments et ustensiles de ménage, etc. [illegible] d'après les nouveaux procédés.

Il se charge principalement de couvertures en zinc et garantit de toutes réparations pour 20 ans, [illegible] et en général tous travaux d'ornements et fantaisie. [illegible] spéciale de lettres en relief en tous genres.

Référence.
Chez STARK, DAY, STAUFFER & Co.

S'adresser à la Fabrique, rue FRANKLIN, 57, entre [illegible] et BIENVILLE, où on trouvera tous les modèles [illegible] 6dv—

Drogueries.

1,500 LIVRES baies de genièvre fraîches.
1200 do orge perlé, 300 do arrowroot;
[illegible] camomille romaine;
[illegible] livres gomme adragante;
[illegible] do curcuma pulvérisé;
[illegible] do suc de réglisse de Sicile;
600 do graine de moutarde noire;
50 do gomme Elemi, 300 do Santal rouge;
[illegible] do potasse blanche;
[illegible] livres aloès succotrin, à vendre par
P. CUSACHS,
21 fev Encoignure Condé et St Philippe.

VINS, &c. &c.—61 barriques vin rouge Haut Talence et Haut Brion.
139 barils vin blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac.
270 caisses vin rouge St Estèphe et St Julien.
300 paniers guignolet d'Angers, en débarquement du navire André, de Bordeaux, à vendre par
AUG. MOLIER,
21 fev 24, Vieille Levée.

CIGARES Havane.—Toujours en main, des cigares de la Havane comprenant un assortiment complet de Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Panetelas et Millars, à vendre à des prix très modérés à la convenance des acheteurs, par
J. M. CABALLERO,
[illegible] 32 Vieille Levée.

Charrues et Quincaillerie.

LES soussignés agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, ont en magasin et reçoivent constamment un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, savoir:

74 charrues de Hall No 1 sans coutre,	$5 50
91 do do do 1 avec do	7 00
54 do do do 2 do do coton	8 00
15 do do do 3 do do do	10 00
15 do do do 2 do do sucre	9 50
51 do do do 3 do do do	12 00
5 do do do 4 Giraffe, do	16 00
13 F[illegible] do do [illegible]	12 00
15 do do [illegible] 2	15 00
23 Sub soil do do 1	7 00
25 do do do 2	8 00
[illegible] charrues de Ballenger, 1 sans coutre	5 50
[illegible] do do do 1 avec do	7 00
[illegible] do do do 2 do	9 00
[illegible] do do do 3 do	10 00
[illegible] do do do 4 do	12 00

AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir: chaînes, clous coupés et [illegible], haches de Hunts, pelles, pioches, couteaux à [illegible], pantures à plaques et à gonds, meules, et un grand assortiment de fer anglais et américain; huile pour sucrerie, à lampes et de lin, esprit de térébenthine, mastic, vitres et peintures.

Ils sont aussi agents pour la vente des roues de Wheeling, Virginie, et ont en magasin 63 paires avec [illegible] et essieux en fer de 2 à 5 pouces.
HOGAN, TUREAUD & CONAND,
25 nov 29 Vieille Levée.

A Louer.
LE Magasin connu sous le nom de CHEAP CASH STORE situé encoignure Bienville et Bourbon, avec l'installation, gaz, comptoir, &c. L'installation sera vendue à bas prix. S'adresser immédiatement à
JOSEPH NEWTON,
24 fév vis-à-vis l'Hôtel St. Charles.

A LOUER—Jusqu'au 1er novembre prochain, la belle et agréable maison à trois étages, No. 24, rue Esplanade, entre Moreau et Casacalvo, avec citerne, hydrant, tout en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou à HENRY BOYLE.
21fév—1☞ 9, Bienville

A LOUER pour le 1er mars prochain, la Maison No. 123, rue Royale, entre St Louis et Conti, ayant un magasin avec entresol, un vaste logement, porte-cochère, &c. S'adresser à J. J. JANDOT,
11janv—1☞ No. 75, rue Dauphine

MAISON A LOUER ET MEUBLES A VENDRE.—La maison, No 70, rue Royale, serait louée à un bon locataire qui aurait besoin d'un ameublement confortable. Les meubles [illegible] et conviennent à un établissement de pension bourgeoise, ou à une famille. S'adresser sur les lieux. 10 fev—1☞

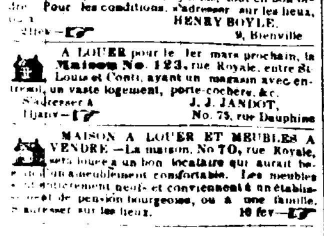

46—Conti—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTOGNINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie. On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc en lisière, au choix des clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et adresse toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin un choix des [illegible] et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les ustensiles nécessaires à la cuisine. [illegible]

HUILE DE CACHALOT—1,000 gallons huile épurée et brute, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
26 fev enc. Magasins et Lafayette

A. [illegible]RAUD
Coiffeur-Parfumeur, encoignure Royale et [illegible]

M[illegible] de la réalité des [illegible] magasin qui viennent de s'enrichir d'une multitude d'articles entièrement nouveaux, reçus par le navire Pie IX, et cela afin que l'on se rende compte des différences qu'il y a.

Si un tableau approximatif pouvait confirmer les faits qu'il avance, on n'aurait qu'à jeter les yeux sur le tableau suivant:
Grand assortiment de mouchoirs, broderie de Paris depuis $1 50
Cols brodés avec ou sans garnitures, depuis 1 00
Bonnets de nuits, jaconats et mousseline 1 00

Grande variété d'articles de fantaisie et nouveautés de Paris— au prix coûtant de France, tels que porcelaines et cristaux, bronzes, candélabres, sujets, groupes, meubles, bas coton anglais pour garçons, fillettes et grandes personnes de toutes dimensions, &c., aux prix les plus bas.
Gants de soie et de coton, mitaines longues et demi longues, noires et de couleur, aux prix de Paris.
Bourses, sacs, cornets, portefeuilles, porte crayons or et argent.
Chapelets, garniture or et argent, grenat et larmes du Christ, livres de messe et quinzaines de Pâques, &c.
Cravates, chemises pour hommes, cannes, gants, faux cols, bretelles, porte cigares.
Grands choix de nécessaires ordinaires et de voyages pour dames et pour hommes.
Nouvel assortiment d'ombrelles et de parapluies.
Magnifique choix de fleurs pour coiffures, avec ou sans monture.
Nattes, frisettes et cheveux de toutes nuances et de toutes qualités.
Eponges fines.

Parfumerie.

	Le pot.	La douz.
Pommade superfine,	20	$2 00
do demi fine,	15	1 25
do do	10	— 90
do superfine de 4 onces,	40	4 50
do moëlle de Bœuf,	35	4 00
do graisse d'Ours,	35	4 00
do assortie d'odeur,	35	4 00
Crême de Perse superfine,	20	2 00
do do fine,	15	1 25
do do do	10	1 00
Huile phylocome grand modèle,	35	4 00
do do petit do	20	2 00
Huile antique grand do	20	2 00
do do petit do	15	1 25
do do do	10	— 90
Huile Macassar grand modèle,	20	2 00
do do petit do	15	1 25
do do do do	10	— 75
Cold cream,	35	4 00
Crême de Concombre & Limaçon,	20	2 00
Savon superfin assorti d'odeurs,	35	4 00
do nouveau modèle,	20	2 00
Savon sous enveloppe rose,	10	— 90
do do do	5	— 50
do Gomuxuve,	10	1 00
Eau de Cologne d'un litre,	90	10 00
do demi litre,	60	6 00
do quart litre,	25	2 25
Crême de savon,	35	4 00
Batons de pommade,	20	2 00
do do nouveau modèle,	10	— 90
do do petit modèle,	5	— 50

NOTA—Le Pie IX par un retard éprouvé dans son voyage, nous apportant nos gants dans un moment où la saison est avancée, nous ferons savoir qu'au lieu d'UNE PIASTRE la paire nous vendrons nos gants à SOIXANTE QUINZE CENTS et que nous ne vendrons les marchandises aux prix indiqués que pour du comptant. 12 fév

T. MOREAU,
Marchand-Parfumeur,
Encoignure Royale et Toulouse, et 36, rue St. Charles,

A L'HONNEUR de prévenir Messieurs les marchands de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il vient de recevoir, par les navires Lyons, Lorena et Pie IX, du Havre, une grande quantité d'articles de fantaisie, de porcelaine et de nouveautés pour hommes et pour dames, qui en addition au très fort stock qu'il avait précédemment en mains, forment l'assortiment le plus complet qui existe actuellement en ville dans ce genre.

Sentant la nécessité de se soumettre à l'exigence des temps, et désireux d'opérer un écoulement rapide, il les offre aujourd'hui aux prix les plus réduits. Les dames et messieurs les acheteurs sont invités respectueusement à venir visiter ses magasins et s'y convaincre de la modicité de ses prix.

Parmi les nombreux articles dont se compose son assortiment, il se contentera d'énumérer les suivants:
Sujets porcelaine d'ornementation, vases do, portes cigares do, têtes à têtes do, tasses à café do, bowls do, pots et cuvettes à lavabo do, papeteries do, chinoiseries do, boîtes à brosses et à savon do, vide-poches do.
Cristaux tels que flacons, verres d'eau, verres dorés et verres de Venise.
Candélabres à sujets, article riche.
Chaises de fantaisie style renaissance, do pour enfants, bureaux pour enfants.
Toilettes riches rocailles, nécessaires en palissandre, boîtes à ouvrage, boîtes à musique, caves à liqueurs, caves à odeur.
Chaussettes pour hommes, rayées, du fil d'Ecosse, do pour enfants.
Gants de soie et fil d'Ecosse pour dames et pour hommes; do Jouvin pour hommes à $1, do pour hommes à 75 c.
Mouchoirs de batiste brodés à l'aiguille.
Do pour hommes.
Mouchoirs fil en couleur, mouchoirs imprimés, mouchoirs de soie de toutes les qualités.
Bretelles riches, do ordinaires.
Poupées habillées et nues, voitures et chevaux mécaniques pour enfants, jouets d'enfants assortis.
Bourses de tous les prix et de toute description.
Sacs riches, portes monnaie, portefeuilles, portes-cigares.
Un assortiment complet de cravates fantaisie, do noires, do satin cut, do toile de Chine.
Parapluies et ombrelles dans tous les genres, de $2 25 à $6.
Gilets de flanelle croisée, do laine, do coton; pantalons laine, do coton, camisoles laine pour dames, do coton.
Chemises de coton, do toile et coton, do toile dans le genre le plus nouveau, faux cols, cols cravates mécaniques.
Un joli choix d'éponges fines; brosserie dans tous ses détails.

Son assortiment en cheveux, exécuté sous ses propres yeux à Paris, est des plus complets et ne laisse rien à désirer tant sous le rapport des nuances que sous celui des prix: il se compose de nattes, bandeaux, frisettes, tresses, perruques pour hommes et pour dames, et se recommande particulièrement à l'attention de Messieurs les coiffeurs.

Il continue comme par le passé à tenir la parfumerie dans toutes ses branches; les articles suivants avec les prix en regard témoignent des réductions auxquelles il s'est soumis.

Pommade surfine, pots porcelaine,	$30	la grosse.
do do pots fayence	$18	do
do double	9 50	do
Moëlle de bœuf, pots porcelaine,	30	do
Graisse d'ours,	30	do
Crême de Perse superfine,	9 50	do
Huile antique,	17	do
Crême de concombre et de limaçon,	15	do
Savons superfins assortis d'odeur, Guerlain & Lubin,	39	do
Eau de Cologne, 1 litre,	8 50	douz.
do do 1/2 "	4	do
do do 1/4 "	2	do
do do 1/8 "	12	grosse

Il profite de cette occasion pour rappeler aux consommateurs qu'il est toujours le dépositaire unique à la Nouvelle Orléans
Des appareils gazogènes de Briet.
De la poudre Fernandez.
Cet article qui a complètement remplacé l'usage de la pâte d'amandes est indispensable à la toilette des dames.
Du vinaigre de Bully.
Du vinaigre cosmocétique, dont les propriétés sont parfaitement établies pour faire disparaître les taches de rousseur.
De l'Elixir et de l'Odontine, Pelletier, brevetés par l'Académie Nationale des Sciences, à Paris.

N. B.—M. Moreau vient de recevoir une facture de superbes pendules qu'il offre au prix coûtant vu l'époque très avancée où il les a reçues.

T. Moreau ayant fixé son domicile à Paris, se chargera de toutes les commissions qui lui seront confiées. Son expérience des affaires est pour ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, un sûr garant de la fidèle exécution de leurs ordres.
25fev—

Marchandises pour le Marché-Mexicain.
DE FOREST & CO., 29, rue de la Douane, offrent en vente:
200 caisses indienne américaine légère, chaque caisse contient un assortiment varié et nouveau.
50 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.
25 caisses mousseline imprimée do do do
500 balles coton brun à draps (Mantas) de diverses marques.
200 caisses 4/4 cotons blancs. 12janv

Marchandises au drawback.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe, et offrent à vendre à bas prix,
30 caisses jaconats anglais imprimés.
10 balles do français.
2 do organdy do, 2 do organdy soie.
5 caisses gingham anglais.
10 balles batiste d'Ecosse.
14 do coutil.
2 do toile du Nord.
12 caisses foulards coton imprimés.
2 do mouchoirs do batiste imprimés.
2 do chemises indienne.
2 caisses mérinos noirs chaîne coton.
3 do mousseline suisse brodée en couleur.
3 do do do à carreaux et rayées.
3 do do do brochée pour rideaux.
10 do mouchoirs imitation madras.
4 do fil à coudre par 200 yardes.
2 balles draps.
10 caisses indienne large.
2 do mérinos noire unie.
1 do do do façonné.
DUFOUR, DURAND & Co,
3janv 25, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge St-Julien Médoc.
18 barils vin blanc Haut Barsac.
18 do do do Sauterne.
40 barriques vin blanc de Grave.
DUBUCH Frères,
13fév 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en magasin:
140 barriques vin rouge vieux Médoc St Julien.
15 do do extra Château Laffitte.
25 do do Haut Talence.
20 do do Château Margaux.
DUBUCH Frères,
13fév 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

DROGUES, balances, poids, instruments de chirurgie, plantes médicinales, graines aromatiques et fines, articles en verre, poterie, bandages, suspensoirs, seringues, appareils de chimie, produits chimiques, papier à filtrer, tamis à tambour, pilules, &c., &c.
En débarquement du navire Hargrave, du Havre, et à vendre par H. BONNABEL,
Pharmacien Droguiste,
37, rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez.
17 fév

Aux Voyageurs.
LES soussignés préviennent les personnes qui vont en voyage et notamment celles qui partent pour la Californie, qu'ils ont toujours en magasin un grand assortiment de conserves alimentaires de St-Louis telles que, pâtés de gibier, légumes, fruits, viandes froides, etc., qu'ils [illegible] par leur bonne qualité et la modicité des prix offrent tous les avantages que l'on peut désirer pour un voyage de longue durée. FERSOS FRERES,
Enc. Royale et Du Maine.
NOTA.—Des caisses seront assorties selon le choix des acheteurs. 29 janv—3m

Au Magasin de Grande Variété.
TATOUT FRERES,
No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.
REÇOIVENT en ce moment un grand assortiment de marchandises par les navires Union, Gertrude, Forest King, Memphis de New-York.
20 caisses bas blancs coton pour dames et pour fillettes, Nos. assortis.
2 caisses bas blancs fins et extra fins.
5 caisses bas coton, en couleurs diverses.
10 do chaussons coton gris pour hommes.
12 do do do écru et blancs.
12 do do do en couleur pour enfants.
20 do papier à lettre et foolscap, qualités assorties.
10 caisses cartes à jouer à unie et dent têtes.
12 do encre à écrire, noire et bleue.
100 boites ficelle coton cirée No. 4, 6, 9, 12, aussi en couleur et coton à lampes.
1 caisse peignes fins, qualités assorties.
5 caisses lacets pour souliers 1/2 et 3/4 yards.
25 caisses allumettes bonne qualité.
9 caisses baleines pour robes et corsets.
Aussi par les derniers arrivages d'Angleterre,
Un joli assortiment de coutellerie de poche et de table,
5 caisses ciseaux qualités assorties.
12 do rasoirs fins et ordinaires.
12 do aiguilles à coudre bonne qualité.
8 do bas en laine pour dames, [illegible]
3 caisses [illegible]
Ils ont aussi constamment un [illegible] assortiment de marchandises [illegible], allemandes et du pays, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés. 16 sept.

[illegible] par le navire Tres de Mayo: [illegible] caisses SANGSUES HONGROISES, [illegible] à vendre au grand [illegible] rue du Quartier, No. 46. 4 août

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No 46 entre Condé et Vieille Levée. 28juil

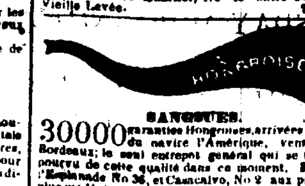

SANGSUES.
30000 garanties Hongroises, arrivées à bord du navire l'Amérique, venant de Bordeaux; le seul entrepôt général qui se trouve pourvu de cette qualité dans ce moment. Rue de l'Esplanade No 36, et Casacalvo, No 2 aux prix les plus modérés.
Le même entrepôt a constamment à son dépôt, 25,000 sangsues Espagnoles qu'il vend toujours pour Messieurs les pharmaciens à $10 le cent.
31 oct J. P. SOUBIRAN.

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés, agents de L'UNION MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et du FEU, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans
☞ *Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*
W. R. FORDICK,
G. C. LAWRASON,
14sept—1an. Agents.

JOHN STROUD & CO,
ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Gratess fleurons.
Monuments:
Tombeaux, plaque à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRES.
Chaux de Thomaston:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pittsburg et Pensacola.
☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 56, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
13 mars—1an.

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gas.
LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricants du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin ou détaillants en voiture.
S. MASPEREAU & Co,
21 nov No. 22, rue Condé.

Marchandises mexicaines.
12 balles indiennes françaises fantaisie.
10 do do anglaises do.
12 balles papier florette.
6 caisses mousselines imprimées—20 caisses coton blanc pour chemises—4 balles couvertures—1 balle mouchoirs madras français—3 caisses batiste de couleur—4 malles de souliers—1 caisse châles de crêpe de Chine—en débarquement et à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
3 fev 12, rue Conti.

MEDOC—Vieux vin rouge supérieur en barriques:
20 barriques Tionquoi Lallande 1841,
50 do Milon Pauillac 1840,
75 do St Julien Medoc 1844,
50 do St-Estèphe do,
20 do Talence do,
70 do 1re crue cote de Bourg do,
Tous ces vins ont été choisis avec beaucoup de soin et sont offerts à vendre à des prix très raisonnables par A. CARRIERE,
1er février 25, Vieille Levée

VIN blanc en barils, qualité supérieure.—30 barils Haut Sauterne 1840, reçus par le Moun Washington, de Bordeaux, à vendre par
A. CARRIERE,
1er fev 25, rue Vieille-Levée.

VIN BLANC ORDINAIRE.—100 barils bonne qualité Sauterne reçu par le Mount Washington à vendre par A. CARRIERE
1er fev 25, Vieille Levée.

CHAUX—1,000 barils chaux fraîche des carrières du Cap-Girardeau, en débarquement et à vendre par P. H. MONSSEAUX,
23 dec 218, rue St Louis, au Marble Yard.

CIMENT—300 barils Lawrence Rosendall Hydraulic Ciment, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
23 dec 218, rue St-Louis, au Marble Yard.

CIGARETTES — 10 barils à vendre par
B. VALLS,
19 fév 37, rue Commune.

PICADURA—20 barils, à vendre par
B. VALLS,
19 fév 37, rue Commune.

CIGARES de la Havanes — 2,000,000 de la Hane et Principes, à vendre par
B. VALLS,
19 fév 37, rue Commune.

TABAC—200 balles de la Havane et de Cuba, à vendre par B. VALLS,
19 fev 37, rue Commune.

SUCRE de la Havane — 55 caisses, à vendre par
B. VALLS,
19 fev 37, rue Commune

CACAO—60 sacs de Guayaquil et Para, à vendre par B. VALLS,
19 fev 37, rue Commune.

GRAINES pour oiseaux— 12 sacs en débarquement et à vendre par
19 fev B. VALLS, 37, Commune.

PORT WINE—40 barils Burgundy Port, à vendre par AUG. MOLIER,
20 fev 22, Vieille Levée.

BOUTEILLES vides—400 paniers bouteilles de 20 à 22 onces, à vendre par
AUG. MOLIER,
20 fev 22, Vieille Levée.

VIN ROUGE pour familles—100 barriques, à vendre par AUG. MOLIER,
20 fev 22, Vieille Levée.

VIN DE CHAMPAGNE — 1 000 paniers Champagne des marques A. Pavillier, et Sun & Eagle, ayant droit au drawback, à vendre par
AUG. MOLIER,
20 fev 22, Vieille Levée.

VIN ROUGE en caisses—2,000 caisses vin rouge de diverses marques, ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER,
20 fev 22, Vieille Levée.

HUILE d'olive—1,000 paniers huile en bouteilles et demi-bouteilles, des marques Plagniol et Possel, à vendre par AUG. MOLIER,
20 fev 22, Vieille Levée.

BOUCHONS pointus—14 balles bouchons pointus fins de 30,000 chaque, à vendre par
AUG. MOLIER,
20 fev 22, Vieille Levée.

VINS ET EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux,
20 quarts pipes vieux cognac, marque J. & J. Prom & Co.,
30 barils vieux cognac, do do do,
20 barriques vin rouge à l'usage des familles
27 barils vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par Fco DE FUENTES & CO.,
15 fev 99, rue Commune.

CIGARES de la Havane—95,000 cigares des meilleures marques, venant d'arriver et à vendre par Fco DE FUENTES & Co,
15 fév 99, rue Commune.

Pensionat de M. Hare.
M. HARE, A. M. T. E. Dublin, ayant loué à bail pour l'espace de 7 années, et fait soigneusement réparer le local autrefois occupé par la pension de Mme Desrayaux, situé encoignure Remparts et Bienville, ouvrira son académie, pensionat et externat le 1er novembre prochain. M. H. fera le soir des cours de mathématique aux élèves des hautes classes. Le pensionat sera ouvert toute l'année. 3 oct

CHARRUES.
LES soussignés agents des célèbres charrues Maysville, de Young, appellent l'attention des habitants sur le grand assortiment de tout genre qu'ils ont en mains.
Charrues de Young, Nos 1, 2, 3 et 4,
Kings Carrey, 1, 2, 3 et 4,
Hall & Spears, 1, 2 et 3.
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91 rue du Camp.

BALANCES! BALANCES!!
BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.
CES balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.
En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras: ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.
Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York; de l'Etat de New-York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie; de Boston et du grand concours national, à Washington.
Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la facilité de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.
Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
3 fev 89 et 91, rue du Camp.

Fer du Tennessee.
LES soussignés agents pour les forges de MM. Hillman, Vanleer & Co, appellent l'attention de leurs pratiques, du commerce et des fabricants de bouilloires, sur leur grand assortiment de FER DU TENNESSEE, comprenant:
300 tonneaux barres plates de toutes dimensions;
10 do ronds et carrés, " "
150 do coulées, 300 feuilles de fer à bouilloires;
100 paquets de fer en feuille. Le tout garanti de première qualité et offert en vente par
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91, rue du Camp.

WILLIAM PRICE, Plombier,
No. 162, RUE POYDRAS,
A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabos, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bierre et autres, arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière; poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.
☞ Ils sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.
4 janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.
JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., etc.; ustensiles de cuisines, tuyaux à bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne; réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODÉRÉS. 9jan—

ASSORTIMENT de Registres, Répertoires et copies de lettres, papier français de divers formats, provenant des premières fabriques de France! Albums, Agenda et Almanachs pour 1849.
Abonnement
Au Magasin Pittoresque—16me année.
A l'Echo des Feuilletons, les 3 premiers numéros viennent d'arriver.
A la Toilette, journal de modes, paraissant tous les mois.
En vente:
Correspondance de Vic. Jacquemont.
Jérôme Paturot, à la recherche de la meilleure des Républiques.
Trois mois au pouvoir par Lamartine.
Histoire des Ateliers Nationaux, par E. Thomas.
Le Fils du Diable, par Paul Féval.
Les Prisons, Histoire, Types, Mœurs et mystères.
[illegible]
11janv C. GODIN,
No. 133, rue de Chartres.

Institutions.

INSTITUTION DE MME. DESRAYAUX.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(Ancienne maison de Mme LEIRIS.)
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
CET Etablissement, qui occupe, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'Eglise Evangélique française, et les bâtiments adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.
Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.
Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement le dimanche. 18jan—1an

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR MME. DERON.
(Ancienne maison de Mme. ARPIN.)
145, rue St Louis, entre Bourgogne et Dauphine.
MME. DERON, (née Huge) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'Institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant, transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.
Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grands et superbes appartements, très bien aérés, soit pour les dortoirs soit pour les classes; avec une longue et large cour dallée, un préau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.
A ces améliorations matérielles, Mme Deron ajoint des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St-Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources de bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron. L'association de la Directrice et de son mari avec la sœur et le frère de celui-ci, tous les deux voués aussi à l'instruction, forme pour cette Institution une base d'une largeur et d'une solidité rares.
Mmes. et MM. Deron s'occupent à eux quatre des études en Français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.
L'Enseignement Général de l'Institut St-Louis est le plus complet et le plus progressif, le plus profond et le plus brillant qui puisse être donné à des Demoiselles; il comprend quatre divisions et huit classes:—division élémentaire,—division préparatoire,—division de Belles-lettres,—division de hautes études—Cet enseignement embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent une éducation vraiment achevée: *la Lecture et la Grammaire, la Rhétorique et la Composition Littéraire, la Prosodie et l'Elocution, l'Histoire Ancienne et du Moyen-âge, l'Histoire Moderne et Contemporaine, la Géographie et la Cosmographie, l'Arithmétique et les Mathématiques Supérieures, l'Astronomie et la Physique Expérimentale, la Zoologie et la Botanique* (Flore Américaine), *les Elémens de la Philosophie et les Principes de la Logique, l'Etude des Langues Grecque et Latine* dans leurs rapports étymologiques avec les Langues Modernes.
Les leçons de Broderie avec celles de Dessin Linéaire et d'Ornementation sont une partie intégrante de l'Enseignement Général, et non rétribuées à part.
Aux sept classes de Mme Arpin, Mme Deron a ajouté, au-dessus de la 1ère, une section supérieure dite *classe de Distinctions*, dont elle a emprunté le nom et le programme à l'Institut de la Légion d'Honneur, (maison St-Denis) où elle a été élevée et où elle a enseigné elle même.—Pour cette classe, est fait, dans une salle spéciale de l'Institut, un cours d'*Etudes Complémentaires* composé de deux leçons orales de M. E. Deron, et de deux conférences de Mmes Deron, par semaine. Ce cours peut être suivi par d'autres personnes que les Elèves de l'Institut.
Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et à la confirmation.
Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Une maîtresse de musique venant de Paris et possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attachée à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.
Mmes Boyer et Lavillebeuvre continuent aussi de donner des leçons de piano et de harpe.
Plusieurs appartements particuliers sont mis à la disposition des jeunes personnes qui veulent [illegible] leurs études sans suivre les classes ordinaires et sans être dans les dortoirs.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$25
Demi pensionnaires	15
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement	10
4e et 5e classes	8
6e et 7e classes	6
Arts d'agréments payés à part.	
Piano—Harpe	12
Chant	5
Danse	6
Dessin	6

20 aout.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR
Les Jeunes Demoiselles,
SOUS LA DIRECTION DE
MME DE LA GRACERIE,
Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.
LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue point l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés, et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des milles inutilités de la routine.
Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.
Les études comprennent l'Anglais, le Français, l'Italien, les Mathématiques, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle et la Rhétorique.
Les plus jeunes élèves reçoivent les élémens de l'instruction primaire.
M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.
A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.
La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.
Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.
Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.
L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.
L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.
La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, le blanchissage compris	$20
Les élèves de la 1ère classe	8
Les élèves de la 2de classe	6
Les élèves de la 3me classe	5
Les élèves de la 4me classe	4
Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à	6

La musique, le dessin et la danse se paient à part.
La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:
MM. Dr. MERCER, MM. S. SAUL,
P. CONWAY JR., H. M. WRIGHT.

Institution pour les deux Sexes.
(*En Anglais et en Français.*)
CETTE institution établie depuis cinq ans sur la rue des Remparts, par Mr. et Mme Garraud, vient d'être transférée dans un local plus vaste et plus commode, situé rue du Quartier, No. 190, entre Bourbon et Dauphine.
A l'avenir Mr. et Mme Merrill seront chargés de la direction générale de l'établissement et des classes anglaises; et Mr. et Mme Garraud des classes françaises. Les directeurs de cette institution désirant donner plus d'extension à leurs classes, se sont pourvu de tous les objets nécessaires à cet effet—tels que: instruments de physique et de chimie, minéraux, mappemondes, cartes, &c. &c. Les pensionnaires vivront en famille avec les professeurs qui surveilleront leurs études, leurs récréations et leur éducation morale avec des soins tout paternels. La langue anglaise sera la langue particulière de la famille.
Les classes de Latin, Grec, Espagnol, Italien, Dessin, Peinture, Musique, et les armes, seront faites par des professeurs du premier mérite. Les parents sont invités à venir visiter l'établissement. Les classes continuent toute l'année sans interruption.
Conditions—Payable tous les mois, d'avance.
Une ECOLE DU SOIR a été régulièrement organisée dans ce même établissement, afin d'offrir aux jeunes gens qui sont employés le jour, un moyen d'acquérir les connaissances nécessaires à une éducation solide. Le magnifique Télescope et autres instruments d'astronomie, dont le propriétaire fait usage, offrent des facilités pour les observations à ceux qui désireraient suivre un cours d'astronomie.
23déc—

COLLEGE D'ORLEANS.
DIRIGÉ PAR MM. B. A. KERNAN ET LS. CABOCHE,
Rue des Ursulines, 65, entre Condé et Royale.
MM. B. A. KERNAN ET LS. CABOCHE, professeurs dans le collège de la Nouvelle-Orléans autrefois dirigé par M. l'Abbé Malavergne, étant maintenant les seuls propriétaires de cet établissement, se proposent de faire tous leurs efforts pour donner à ce collège tout le développement que peut comporter un établissement de ce genre. Accoutumés depuis longues années à l'enseignement, dans ce pays, ils osent se flatter d'avoir acquis l'expérience nécessaire pour donner aux études l'impulsion que réclament les besoins de l'époque, pour inspirer aux élèves l'amour du travail et cette morale religieuse sans laquelle les meilleures méthodes ne peuvent avoir les succès qu'il est permis d'en attendre. C'est par la moralisation que nous prétendons conduire nos élèves à l'amour de l'étude.
La langue anglaise étant de la plus haute importance aujourd'hui, la plus grande partie du temps sera consacrée à l'étude de cette langue; ainsi c'est au moyen de l'anglais que se fera l'enseignement de toutes les autres branches; ce n'est pas à dire pour cela que l'étude de la langue française sera négligée; nous y consacrerons le temps nécessaire pour mettre nos élèves en état de la parler et de l'écrire purement.
Nos relations avec le Mexique où nous avons maintenant acquis des territoires très étendus, nous font un devoir impérieux de nous occuper sérieusement de la langue espagnole; cette langue fera aussi partie de notre enseignement.
Quant aux langues mortes, nous nous faisons fort de les rendre familières à nos élèves, sans que les autres études en souffrent.
Les mathématiques si indispensables dans un pays où les affaires en réclament l'application à chaque instant, et qui contribuent si puissamment à rectifier le jugement, seront l'objet de toute notre attention; un professeur distingué sera immédiatement chargé de cette branche.
Le cours d'études comprend: l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'histoire, la géographie, la cosmographie, les mathématiques, la tenue des livres, l'arpentage, la littérature anglaise et française, la rhétorique, la philosophie, les sciences physiques, naturelles et morales, notions générales de géologie et d'astronomie.
Mme Caboche donnera des soins particuliers aux pensionnaires.

CONDITIONS.

Pensionnaires	$20 et 25,
Demi-pensionnaires	10 et 12,
Externes	5, 6 et 8,

Payables par mois, suivant l'âge et le degré d'avancement.
Les arts d'agrément, tels que le dessin, la musique, la danse et l'escrime se paient à part.
M. Roulière est chargé des leçons d'escrime.
27 dec—3m

OUVRAGES
DE M. L'ABBÉ MALAVERGNE,
à l'usage des Ecoles et des maisons particulières.
EXPOSITION de sa méthode en anglais et en français, grammaire anglaise et française, difficultés de ces deux langues, cours de littérature anglaise et française traitant de la composition, du style en général, de la fable, de l'églogue, du style épistolaire, de la narration, de l'oraison et du discours, [illegible]
[illegible] Lollièvre, libraire. 1er janv

CAFE DE RIO—[illegible] sacs, première qualité, à vendre par J. W. STANTON & CO,
20 fév enc. Magasins et Lafayette.

[illegible] POUR LES DEUX SEXES, [illegible]
[illegible] la même famille.
Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement et à prendre des informations plus complètes des personnes dont les noms sont mentionnés sur l'avis [illegible]

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES.
DIRIGÉE PAR M. ET MME GOUBAULT,
Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse.
[CLASSE LE SOIR.]
Références.
1re Municipalité. Dr. A. Mercier, 10, rue de la Douane.
2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St-Charles.
3me Municipalité, A. Dimitry, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars

Institution de MM. Murrill & Garreau.
Rue du Quartier, No. 190.
☞ Nous invitons respectueusement les pères de familles à porter leur attention sur le prospectus de cette Institution. Ils le trouveront dans nos colonnes d'annonces.
☞ Les classes sont en pleine activité dans cet établissement. Le soir une classe spéciale pour les adultes compte déjà un grand nombre d'élèves.
Cette Institution réunit tout ce qui peut la rendre digne de la confiance des parents. Elle possède un des cabinets de Physique et d'Astronomie les plus complets qu'on puisse trouver en Louisiane.
☞ Il n'est point vrai, comme on s'est plu à en répandre le bruit, que M. Garreau ait quitté l'Institution qu'il a fondée. Il y est plus attaché que jamais.
Les pères de famille qui voudraient bien venir visiter cet établissement seront obligés d'avouer qu'il est impossible de trouver une Institution plus digne de la confiance publique. 11janv

ACADEMIE DE DANSE
Dirigée d'après le dernier genre parisien.
M. P. CLISSEY a l'honneur d'informer ses amis et patrons de cette ville, qu'étant de retour de son voyage de Paris, il a recommencé ses Cours de danse, à dater du 1er novembre.
M. Clissey informe les Dames qu'il arrive directement de Paris, dont les salons sont si justement renommés pour l'élégance, et qu'il sera heureux et fier de leur enseigner les danses les plus nouvelles, les plus gracieuses et les plus fashionables, telles que VALSES, POLKAS, &c.
Pendant son séjour à Paris, il a eu l'avantage d'avoir quelques entrevues personnelles avec les professeurs les plus célèbres du Conservatoire et de l'Académie Royale de Musique, MM. Varin, Petit, Gerbin, Laborde et Pellerius, lui ont donné des certificats de capacité dans la science qu'il enseigne.
M. Clissey montre les danses suivantes: QUADRILLES, VALSES, POLKAS, VALSES A DEUX TEMPS, VALSE A CINQ TEMPS, REDOWA et plusieurs autres danses élégantes qui n'ont pas encore été connues ailleurs qu'à Paris, et il espère que ses élèves les rendront populaires à la Nouvelle-Orléans.
Les Dames qui désirent connaître ces danses nouvelles, peuvent les apprendre en très peu de temps en s'adressant à son Académie, No 18, rue CARONDELET, entre les rues Canal et Commune.
Les jours de leçons pour les enfants sont les lundis et les jeudis.
M. C. donnera des leçons particulières aux Dames et Messieurs de 9 heures du matin à 2 heures après-midi. Il a aussi ouvert son Académie de Danse à Lafayette, encoignure Camp et St André, pour la commodité des Dames et Enfants qui demeurent loin de la ville.
Jours de classe à Lafayette, Mardis et Vendredis.
Une classe pour les Messieurs aura lieu tous les soirs de 7 à 10 heures, et sera particulièrement avantageuse à ceux qui désirent se perfectionner en peu de temps. M. C. s'engage à enseigner à danser la contredanse et à valser dans l'espace d'un mois; il donnera en même temps l'élégance nécessaire pour se présenter dans une salle de bal. Plusieurs Messieurs qui ont patronisé M. C. l'année dernière, peuvent témoigner de ses capacités.
☞ Les tournements de tête occasionnés par la valse disparaissent dans tous les cas. 8nov—6m

ECOLE DE DANSE.
Rue St Charles, entre les rues Hevia et Girod.
MONSIEUR & MADAME HAZARD, de Paris, ont l'honneur d'informer les Messieurs et Dames de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'ils ouvriront leur Ecole de Danse à leur salle, à l'adresse ci-dessus, lundi 13 novembre 1848.
Jours et Heures de Leçons.
Leçons particulières tous les jours de 9 à 2 heures.
Classe pour Demoiselles et jeunes gens de 3 à 6 heures.
Classe pour Messieurs de 7 à 10 heures.
M. et Mme HAZARD donneront aussi des leçons dans les pensionnats et dans les familles particulières.
Toutes les Danses et Valses ordinaires ainsi que les Danses à la mode, seront enseignées pendant la saison.
Avis sera donné des jours de soirées et bal d'enfants.
Pour les conditions et autres informations, s'adresser à M. et Mme HAZARD, à l'adresse ci-dessus. 6nov

J. FAIVRE, rue Conti, No. 47, (vis à vis de son ancien domicile) vient de recevoir par les navires Lyons, Hargrave et Pie IX, des pianos [illegible], obliques et à queue, nouveau modèle, fabrique ERARD & PLEYEL, ainsi que des pianos de différents genres de sa fabrique (*système en fer perfectionné*).
Par ses relations directes il pourra vendre à des prix et à des conditions qui ne laisseront rien à désirer.
Location, accord et réparation. 24 fev

Mme. CLARET
ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Paris, et recommandée par les meilleurs médecins de cette ville, qui ont exercé sa profession depuis huit ans, a l'honneur d'annoncer aux dames de sa clientèle qu'elle a établi son domicile No. 90, rue Toulouse, encoignure Bourbon.
MME CLARET s'occupe spécialement des maladies de l'utérus, sous la direction du médecin des malades qui pourraient la réclamer ses soins.
☞ Ne pas s'adresser à son ancien domicile, No. 175, rue Bourbon, avec lequel elle n'a rien de commun. 16 fev—3m

MME SUZANNE MONNIER, accoucheuse, reçue à la Faculté de Paris, a l'honneur d'offrir ses services aux Dames de la Nouvelle-Orléans et à tout ce qui concerne sa profession.
S'adresser, pour références, à MM. les Docteurs
BAHIER, CARTIER, LABATUT,
BARRE, DELERY, LAMBERT,
BEUGNOT, DARET, TURPIN.
Et à M. P. SOULE.
Sa demeure est rue Tréme, No 164, entre St Pierre et Orléans. 29 dec—4m

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Douane et Dauphine.
Le bureau du DR. J. C. LANDREAUX est dans la même maison. 16 sept—1an

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance mutuelle de [illegible]
Nouvelle-Orléans, 6 février 1849.
LE scrip émis par cette compagnie pour les profits de l'année 1848 à QUARANTE POUR CENT a été reçu et sera délivré sur application.
6 fev L. MATTHEWS, Agent.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES
A LA POMPE
AVEC DESINFECTION ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.
THIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9,
Entre St-Louis & Conti,
3aout—1an Et encoignure Camp et Poydras

WM. EDWARD JERVEY,
Chirurgien Dentiste de Paris,
Membre de la Faculté médicale de Paris et ex associé de C. STARR, SKRESTER, M. D. D. D. S. Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris; Dentiste de l'ancienne famille royale de France; Dentiste de Sa Majesté l'Empereur et de la Cour de Russie, chevalier de l'ordre de Saint Stanislas et membre honoraire de la société médicale de Prusse. Cabinet, No 198, rue Carondelet. 13jan—6m

DR. L. DUPERRON,
DENTISTE,
198, RUE BOURBON, ENTRE SAINT-PIERRE ET ORLEANS,
A l'honneur de faire savoir aux habitans de la Nouvelle-Orléans et des campagnes, qu'il vient de nouveau se fixer en ville d'une manière permanente. L'accueil favorable et la confiance dont on l'a toujours honoré, tant en ville que dans les paroisses, lui feront un devoir de faire tous ses efforts pour en mériter la continuation.
Son cabinet pour toutes sortes d'opérations dentaires situé à l'adresse ci-dessus, est ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin à 4 du soir.
22 nov

JULES CARTIER,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
Rue Bourbon, 22, entre Canal et Douane.
14 déc—6m

TOILES.
NOUS recevons maintenant une toilerie d'Irlande pour chemises; toiles à draps 5/4—10/4 et 12/4—damas satiné pour nappes—serviettes damassées—coutil couleur fantaisie—ginga fil bleu ciel, ardoise et nankin. MALARD & CO,
21fev—12 No. 29, rue de Chartres

LE soussigné offre à vendre, en débarquement des navires Arthémise & Ivo, de Bordeaux,
25 futailles de 20 gal. cognac différentes marques.
40 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie.
3 do de 25 paniers anisette extra-superfine.
10 do liqueurs assorties superfines.
4 do cepe à l'huile, boîtes 1/2 b. & 1/3 do.
1 caisse truffes au naturel, boîtes & d. boîtes.
20 do de 25 p. pouponnelles vides p. anisette.
300 do de 12 bouteilles blanches p. liqueur.
200 do de 12 bouteilles litre pour absinthe.
30 do de 12 cruchons litre p. curaçao.
20 do de 12 do 1/2 litre do.
40 paniers de 100 bouteilles blanches.
40 do de 100 do Frontignan.
1 caisse étiq. liq., absinthe, anisette & curaçao.
3 futailles bouchons fins, surfins et superfins.
35 barriques vin rouge St Emilion, No 1, 2, 3, & 4.
4 do do St-Julien, Médoc.
4 do do Château Margaux.
36 demi-barriq. vin r. St-Emilion, No 1, 2, 3 & 4.
9 do do St Julien Médoc.
9 do do Château-Margaux.
36 do do blanc Haut Sauterne.
500 caisses de 12 bouteilles de 24 demi bouteilles St-Estèphe Médoc, Haut Brion, St-Julien Médoc, Château-Margaux, Château-Léoville, Château-Laffite, Grand Larose & Haut Sauterne.
NUMA LACOSTE,
16fev 147, rue Royale.

J. FEYTEL,
A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, que partant dans quinze jours environ et pour quelques mois pour l'Europe, il prie les personnes qui doivent de vouloir bien régler leurs comptes avant son départ, ainsi que celles à qui il peut devoir de lui présenter les leurs.
M. H. GILLY sera pendant son absence, porteur de sa procuration et chargé de la liquidation des comptes qui resteront à régler.
M. F. KNOWLES continuera pendant son absence les affaires du magasin ainsi que les réparations de montres et pendules. J. Feytel le recommande à ses nombreuses pratiques, leur garantissant que Mr. Knowles ne négligera, pas plus que lui, aucun des moyens en son pouvoir pour les satisfaire.
M. Hardin, employé depuis cinq années dans l'établissement y reste en cette qualité.
M. Orry reste également chargé de la collection des comptes tant anciens que nouveaux. 28fev

EN débarquement du navire Frederick Warren, de Bordeaux:
34 barriques vin rouge St-Estèphe et Pauillac;
2 do de Cantenac;
25 caisses de 12 bout. vin rouge Ducournau 1838;
75 do do do 1839;
5 do do Léoville;
20 do de vin blanc Château d'Yquem;
[illegible] bouchons pointus;
[illegible]
A vendre par VICTOR MAIGNAN,
15 fev 27, rue St-Louis.

EN débarquement des navires Arthémise et Ivo, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge, Château Bellevue;
100 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne;
[illegible] millions bouchons divers [illegible] qualités;
A vendre par VICTOR MAIGNAN,
15 fév 27, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]
PAR BONNEVAL & DOMINGON.
Bureau No 34, rue Toulouse.
IL sera vendu à l'encan le jeudi 15 mars 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, les lots de terre ci-après désignés, savoir:
Propriétés dans la 1re Municipalité.
6 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Roman, désignés par les numéros 1 à 6 inclusivement; Nos 1 à 3 faisant face à la rue Ste-Anne; le No 6 faisant face à la rue Roman.
3 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues Johnson, Ste-Anne, Orléans et Galvez désignés par les numéros 1 et 3: No 1 formant encoignure des rues Galvez et Orléans; le No 3 faisant face à la rue Ste-Anne.
2 LOTS de terre dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, Miro, Galvez et St Pierre, faisant face à la Promenade Carondelet, entre les rues Galvez et Miro.
14 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Broad et Dorgenois, faisant face aux rues St Pierre et Orléans, désignés par les numéros 1 à 14 inclusivement.
3 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Rocheblave et Tonti, désignés par les numéros 1, 2 et 3 faisant face à la rue des Ursulines; le No 1 formant l'encoignure des Ursulines et Rocheblave.
8 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Miro et Galvez, faisant face aux rues St-Pierre et Orléans, désignés par les numéros 1 à 8.
5 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Rocheblave et Tonti, désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement. Les numéros 1, 2, 3 et 4 font face à la rue St-Philippe et le numéro 5 à la rue Tonti.
6 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dorgenois et la grande rue (Broad) désignés par les numéros 1 à 6 inclusivement. No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et Dorgenois, les autres font face à la rue Toulouse.
15 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Miro et Tonti, désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement. Le No 1 forme l'encoignure des rues Tonti et St-Philippe. Le No 8 forme l'encoignure des rues Ursulines et Tonti.
1 LOT de terre désigné par le No 1, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Galvez, et faisant face à la rue Ste-Anne.
7 LOTS de terre désignés par les numéros 1 à 7, bornés par les rues Dumaine, St-Philippe, Galvez et Miro, faisant face à la rue Dumaine; le No 2 forme l'encoignure des rues Dumaine et Galvez; le No 1 fait face à la rue Galvez.
4 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade, Rocheblave et Tonti, formant l'encoignure des rues Quartier et Rocheblave.
7 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Grande rue et la rue Miro, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement, faisant face à la rue St-Pierre et Orléans. Le No 1 fait face à trois rues.
4 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Rocheblave et Tonti, désignés par les Nos de 1 à 4 inclusivement et faisant face à la rue St Philippe. Le No 1 forme encoignure des rues St Philippe et Rocheblave.
4 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Tonti, Rocheblave et la promenade Carondelet, faisant face à la rue St-Pierre, désignés par les numéros de 1 à 4 inclusivement. Le No 4 forme encoignure des rues St-Pierre et Rocheblave.
3 LOTS de terre désignés par les Nos 1, 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, St-Pierre et Toulouse, faisant face à la rue Première.
5 LOTS de terre situés dans l'îlet borné par les rues St-Anne, Dumaine, Troisième et Van Buren, désignés par les numéros de 1 à 5 inclusivement et faisant face à la rue St-Anne.
26 LOTS de terre formant l'îlet No 23, borné par les rues St-Anne, Dumaine, Quatrième et Cinquième, désignés par les numéros de 1 à 26 inclusivement.
37 LOTS de terre formant l'îlet borné par les rues St-Pierre, Toulouse, Grande rue et la rue Sixième, désignés par le No 34 et numérotés de 1 à 37 inclusivement.
26 LOTS de terre dans l'îlet renfermé par les rues Dumaine, St-Philippe, Quatrième et Cinquième, désignés par les numéros de 1 à 26 inclusivement.
Propriétés situées dans la Troisième Municipalité.
3 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Moreau, Casacalvo, Clouet et Louisa, désignés par les numéros 1, 2 et 3, faisant face à la rue Moreau.
6 LOTS de terre dans l'îlet borné par les rues Grands Hommes, Craps, Désiré et Piété. Le No 1 forme l'encoignure des rues Grands Hommes et Désiré.
18 LOTS de terre formant l'îlet No 36 borné par les rues Elysian, Désiré, Mt-Avide et Prosper, désignés par les numéros de 1 à 18 inclusivement.
12 LOTS de terre situés dans l'îlet No 16 borné par la rue Désiré, Piété, Girod et St Jean Baptiste, désignés par les numéros de 1 à 12 inclusivement, faisant face aux rues Désiré et Girod. No 12 forme l'encoignure des rues Désiré et St Jean-Baptiste.
13 LOTS de terre situés dans l'îlet No 12, borné par les rues Désiré, Piété, Urquhart et Morales, désignés par les numéros de 1 à 13 inclusivement. Le No 1 forme l'encoignure des rues Désiré et Morales. Le No 13 forme l'encoignure des rues Désiré et Urquhart.
Ces terrains sont situés dans les quartiers de la Première et Troisième Municipalités, et augmentent en valeur de jour en jour,—ils conviendraient aux personnes qui désireraient faire bâtir des maisons de résidence et pour établir des jardins potagers et vacheries. Les acheteurs peuvent voir leur situation en se rendant aux plans qui sont déposés chez les encanteurs.
Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit, en billets sans intérêt, sans endossement, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et [illegible] pour cent par an en cas de non paiement à leur échéance [illegible]. Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
2mars—1t

AGENCE
GENERALE DU CONTENTIEUX:
DIRECTEUR: E. EUDE.
Office, Passage de la Bourse, en face du No 8, entre Bienville et Douane.
IL manquait aux habitants de la Louisiane et des Etats-Unis, une *agence générale du Contentieux* fondée sur les mêmes bases que celles qui ont été créées à PARIS, il y a plus de cent années, et qui, jusqu'à ce jour, ont si bien servi les affaires de son ministère.
Celle qui vient d'être établie à la *Nouvelle Orléans*, a pour but de remplir cette lacune.
Elle fera tous ses efforts pour marcher sur les traces de ses sœurs aînées de l'ancien continent, et tâchera de mériter, comme elles, la confiance du public.
Tout ce qui concerne le contentieux est confié aux soins d'un avocat du barreau de la Nouvelle-Orléans.
On se charge à l'agence:
De la conduite en cours, de toutes affaires contentieuses, *et spécialement des assemblées de créanciers et de celles concernant les faillites;*
De tous recouvrements dans les Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne ou des correspondances sont établies;
De l'examen de tous titres de poursuites, [illegible] *de l'agence;*
De la rédaction de tous actes sous seings, *actes de sociétés*, devis, marchés, &c.;
De toutes [illegible] pour les étrangers, et de toutes écritures, *correspondances*, &c.; de tous placements et emprunts;
De ventes et achats de propriétés, de fonds de commerce et de créances;
De la collection des loyers et de la gestion des maisons;
Du règlement de toutes affaires commerciales et en litige, et de toutes commissions;
De toutes *tenues de livres;*
De toutes *entrées en Douane* et de toutes démarches.
Les personnes qui sont dans l'intention soit de vendre ou d'acheter *une propriété* ou un *fonds de commerce*, soit de louer des *maisons*, trouveront toujours au bureau de l'agence les renseignements qu'elles désireront.
Le directeur: E. EUDE.
26 janv—6m

EN débarquement du navire Arthémise de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
75 barriques vin rouge Montferrand,
5 do do vieux Bon Tême Dubarry,
15 do do do Cantenac Médoc,
150 de pipe vieux cognac, fine champagne,
24 do do do 4me preuve,
30 caisses de 12 bouteilles absinthe,
20 do do vin Château Léoville,
20 do 24/2 do do Bel Air,
10 do sardines à l'huile, en grandes boîtes,
12 do do do 1/2 do,
8 do do do 1/4 do.
FERSOS FRERES,
enc. Royale et Dumaine
Nota.—Le cognac a droit au drawback. 13 fév

RIZ—25 barriques riz, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 fév 60 rue des Magasins

PIMENTO ET SALARATUS—100 sacs pimento et 50 barils salaratus, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 fév 60 rue des Magasins

POIVRE—100 sacs reçus par le navire Tennessee, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 fév 60 rue des Magasins

COTON—30 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 fév 60, rue des Magasins

CAFE JAVA ET THE—50 sacs café Java et 1000 caisses thé Impérial, Poudre à Canon, Young Hyson, &c., à vendre par
H. A. NORCROSS & CO.,
26 fév 60, Magasins

CAFE—800 sacs café Rio-Janeiro première qualité, en magasin et à vendre par
W. H. SIMMONS, 31, Gravier.

CANNE A SUCRE—2,000 à bord du brick Millaudon, de Tampico, à vendre par
26 fév W. H. SIMMONS, 31 Gravier.

SUCRE—65 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par W. H. SIMMONS,
31 rue Gravier.

POIVRE—100 sacs en déchargement de la barque Viola, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 fév 25, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane—700 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 fév 25, Vieille-Levée.

CAFE de Java—100 sacs vieux, du gouvernement, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 fév 25, Vieille Levée.

TABAC—338 balles Vuelta de Abajo et Cuba pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 fev 25, Vieille-Levée.

AMANDES sans coques—125 caisses, nouvelle récolte, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24 fév 25, Vieille Levée.

SALERATUS—30 barriques en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
26 fév 60 rue des Magasins

SUCRE RAFINE—300 barils sucre écrasé, en pain et en poudre, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
21 fév 60 rue des Magasins

THE—1,000 caisses impérial, poudre à canon et young Hyson, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
26 fév 60 rue des Magasins

TABAC à chiquer—Plusieurs qualités de tabac [illegible], à vendre par J. M. CABALLERO,
21 fév 32, Vieille Levée.

CIGARES Principe—Un grand assortiment de la marque bien connue de [illegible], à vendre par
J. M. CABALLERO,
21 fév 32, Vieille Levée.

COUVERTURES—40 balles couvertures françaises, à vendre par
BOS. BOSSEREAU & CO.,
10 fév 17 et 19, rue St-Louis.

COTON BOSS—75 balles coton cordé 6/4, marque Indian Head, à vendre à bas prix par
JOHN WRIGHTMAN & Co,
20 fév No. 71, rue St-Charles, au 1er

Nègres—Nègres.
VIENNENT d'arriver et à vendre au No. 7, rue Moreau, 3me Municipalité, un grand assortiment de nègres [illegible]
WM F. PRESCOTT,
[illegible]

DAMEJEANNES [illegible]
1er fév J. F. BERCIER & Co,
54, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.
PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu [illegible] mars 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis: [illegible]
Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque, et portant intérêt à raison de 8 par 100 l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente par devant Théodore Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5 mars—6

Vins, Huile, Amandes, &c.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
MERCREDI 7 mars, à 4 heures, sur la Levée, entre les deux marchés, en débarquement de la barque Jupiter, il sera vendu:
150 paniers huile Plagniol, en bouteilles et 1/2 b.
200 barriques vin rouge "Amaldy",
270 caisses vin Muscat,
100 do savon Castille,
30 balles amandes sans coques,
275 caisses eau de fleurs d'oranger,
40 do [illegible],
100 paniers de 100 bouteilles vides, 22 onces;
200 caisses cornichons, &c.,
150 do olives, anchois, câpres,
200 barils vin de Porto.
Conditions à la vente. 2 mars—5

Grande vente par le Shérif et à l'encan sans réserve.
Cent sept îlets sur les derrières des Municipalités No 1 et No 2.
Les îlets derrière la 2me Municipalité seront vendus à l'Arcade de Banks le mercredi 7 mars.
Les îlets derrière la 1re Municipalité seront vendus à la Bourse St-Louis, le 8 mars prochain.
Joseph Chalon vs E. Chalon, exécuteur testamentaire de Joseph Rabassa et autres.
(ACTION EN PARTAGE.)
CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 1620.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'Arcade de Banks rue des Magasins entre celles Gravier et Natchez, le 7 de mars prochain (1849) à midi, à l'adjudication de la portion de terre ci-après mentionnée située dans la Municipalité No 2, et dans la Rotonde de la Bourse de Cité rue St-Louis entre celles de Chartres et Royale, le 8 de mars prochain (1849), à l'adjudication de la portion de la propriété ci-après mentionnée, située dans la Municipalité No Un, le tout conformément à un plan dressé par Geo. T. Dunbar, le 12 décembre dernier et à une copie dudit plan dressé par Allou d'Hémécourt, lesquels plan et copie de plan seront exhibés avant et aux jours fixés pour les ventes à l'Arcade de Banks et dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis.
Ilets, Nos

1	28	61	87	114	147
2	29	62	88	115	148
5	30	63	89	116	154
6	31	64	90	120	155
9	32	65	91	130	156
10	41	66	92	131	157
14	42	67	105	132	159
15	43	68	106	133	B
16	44	69	107	134	C
17	45	70	108	135	D
25	46	82	109	136	E
26	47	83	110	137	
27	48	84	111	144	
	49	85	112	145	
	50	86	113	146	

ainsi que lesdits îlets sont plus amplement décrits sur ledit plan et dans l'acte de partage passé entre Mme d. Fontaine et les héritiers de J. Chalon et Elizabeth Dutrussenau, au rapport de Jules Mossy, notaire public, en date du 29 décembre 1848.
CONDITIONS: Un quart du prix payable comptant; les trois quarts restants à 12, 18 et 24 mois de crédit; les acquéreurs devront souscrire les billets à leur propre ordre, garantis par hypothèque sur la propriété vendue et portant 8 p.% d'intérêt du jour d'échéance à défaut de paiement; lesdits billets devront être divisés en coupons à la convenance des parties. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par Jules Mossy, notaire public. La mise en possession devra être à la charge des acquéreurs, par Allou d'Hémécourt, ou par tout autre arpenteur à leur choix.
JNO. L. LEWIS,
10fév☞ Shérif de la paroisse d'Orléans.

Vente sans réserve de 21 îlets, situés derrière les Municipalités Nos Un et Deux.
PAR BEARD, CALHOUN & CO,
J. A. BEARD, Encanteur.
AUX jours susdits, il sera offert par lesdits encanteurs, à l'Arcade de Banks, le 7 mars prochain 1849, la portion de la propriété ci-après décrite, située dans la Municipalité No 2, et à la Bourse St-Louis, le 8 mars prochain 1849, la portion de la propriété ci-après décrite, située dans la Municipalité No Un, savoir:
Ilets Nos 11, 18, 22, 24, 26, 51, 55, 59, 71, 73, 79, 94, 95, 102, 119, 123, 127, 129, 139, 143 et 150.
Ainsi que le tout est plus amplement mentionné sur ledit plan dressé par Geo. T. Dunbar, le 12 décembre 1848 et sur la copie dudit plan dressé par Allou d'Hémécourt; lesquels plan et copie de plan seront exhibés avant et au moment de la vente, à l'Arcade de Banks et à la Bourse St-Louis, et dans un acte de partage passé entre Mme de Fontaine et M. Louis [illegible] au rapport de Jules Mossy, notaire public, le 29 décembre dernier.
Conditions.—Les mêmes que celles mentionnées dans l'avis qui précède, pour la vente de la propriété dans l'affaire de Chalon vs Chalon (action en partage).
Memorandum:—Les 107 îlets compris dans les deux avis ci-dessus, sont entièrement desséchés; ils font face aux rues Bienville, de la Douane, du Canal et autres rues et sont [illegible] une extension d'environ un mille sur la rue de la Commune, laquelle par une résolution du Conseil de la Municipalité No 2, devra être égalisée et pavée en coquilles, ce travail étant commencé et presque achevé. Par suite du procès institué à la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, par la Municipalité No 2, relativement à ce travail, les propriétaires des terres faisant face à la rue de la Commune [illegible] contribuer pour $65,000. Le chemin est entièrement égalisé et coquillé, et d'après une résolution adoptée par le voyer de la Municipalité No 2, au Conseil de ladite Municipalité, le chemin sera bientôt [illegible]. 10fev☞

Grande vente de cinquante terrains de valeur propres à bâtir, situés dans la Municipalité No 3, sur et près de la rue de la Levée, avec des actions de la Banque des Citoyens, pour le compte de la Compagnie de la Presse à vapeur de la Levée.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
Bureau encoig. Conti et Passage de la Bourse.
SAMEDI, 17 mars 1849, à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les terrains ci-après décrits, avec actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui reposent sur chaque terrain.
Trente quatre lots de terre dans l'îlet borné par les rues Levée, Congrès, Indépendance et Casacalvo, et désignés par les lots Nos. 1 à 34. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Congrès, et mesure 33 pieds ou plus de face à la rue de la Levée, sur une profondeur d'environ 127 pieds, et faisant face à la rue Congrès. Ensemble une bâtisse en briques avec 44 actions.
Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 33 pieds ou plus de face à la rue de la Levée, sur une profondeur d'environ 120; ensemble 32 actions sur chaque lot. Les lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun 33 pieds ou plus de face à la rue de la Levée sur une profondeur d'environ 104 pieds; avec 20 actions sur chaque lot. Le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Indépendance et Levée, et mesure 33 pieds ou plus de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 117 pieds ou plus, et faisant face à la rue de l'Indépendance; ensemble 20 actions. Le lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue de l'Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 17 actions.
Les lots Nos. 8 et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 15 actions sur chaque lot. Le lot No. 13 mesure 44 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 21 actions. Le lot No. 14 mesure 44 pieds ou plus de face à la rue de l'Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 20 actions.
Le lot No. 15 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 13 actions. Le lot No. 16 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 16 actions. Le lot No. 17 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 14 actions.
Le lot No. 18 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 13 actions. Les lots Nos. 19 et 22 mesurent chacun 31 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 12 actions sur chaque lot.
Les lots Nos. 20 et 21 mesurent chacun 31 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 13 actions sur chaque lot. Le lot No. 24 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 15 actions.
Le lot No. 23 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 14 actions. Le lot No. 25 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 14 actions.
Le lot No. 26 mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 13 actions.
Ensemble la maison de maître et toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Les lots Nos. 28, 29 et 30 mesurent chacun 31 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 14 actions sur chaque lot. Les lots Nos. 27, 30 et 31 mesurent chacun 31 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 13 actions sur chaque lot.
Le lot No. 33 forme l'encoignure des rues Casacalvo et Congrès, et mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus et face à la rue Casacalvo; ensemble une bâtisse en briques avec 17 actions.
Le lot No. 34 forme l'encoignure des rues Indépendance et Casacalvo, et mesure 31 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus et face à la rue Casacalvo; ensemble une bâtisse en briques et 16 actions.
Huit lots de terre dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, Congrès, Grands Hommes et Indépendance, désignés par les lots Nos. 1 à 8. Le lot No. 1 mesure 45 pieds ou plus de face à la rue Indépendance, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 16 actions.
Les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 32 pieds ou plus de face à la rue Congrès, sur une profondeur de 90 pieds ou plus; ensemble 12 actions sur chaque lot.
Huit lots de terre dans l'îlet borné par les rues Moreau, Désirée, Grands-Hommes et Elisire, désignés par les lots Nos. 1 à 8. Les lots Nos. 1, 2, 3, 4, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Elisire, sur une profondeur de 120 pieds ou plus; ensemble 24 actions sur chaque lot. Les lots Nos. 5, 6, 7 et 8, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Désirée, sur une profondeur de 120 pieds ou plus; ensemble [illegible] actions sur chaque lot. Avec tous les bâtiments et améliorations sur les dits lots.
Le tout conformément aux plans maintenant déposés au bureau de l'encanteur, et qui seront exhibés le jour de la vente.
Termes et conditions:
Les acquéreurs assumeront les hypothèques existantes en faveur de la banque des Citoyens de la Louisiane, qui reposent sur chaque lot acheté par eux, pour garantir le montant des actions ainsi que les paiements des prêts faits sur lesdites actions, qui sont dûs à ladite Banque.
[illegible]
Les actes de vente pardevant C. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Des plans lithographiés seront distribués à la vente. 3mars

PAPIERS FRANÇAIS—6 caisses papier à lettres, [illegible]
1 do do copies de lettres, [illegible]
2 balles papier Florette [illegible], à vendre par Fco DE FUENTES,
3 janv 99, rue de la Commune.

VENTES DU JOUR.
Epiceries, Provisions, Liqueurs.
PAR MORPHY & NEVIUS.
AUJOURD'HUI, 6 mars, à 10 heures, il sera vendu au No 57, rue des Magasins: [illegible] café, thé, sucre, chandelles, savon, vermicelle, [illegible] jambons, épaules, bœuf, porc, [illegible] vin rouge, Champagne, Porto, Malaga et vin de Madère, genièvre, whiskey, eau de vie et liqueurs. 6mars

Lard Salé.
PAR SYKES, HYDE & Co.
MARDI 6 courant, à 4 1/2 heures, il sera vendu sur la Levée, vis à vis la rue Gravier, pour compte de qui il appartiendra, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port,
67 caisses lard salé en partie avarié à bord du steamer Memphis.
Conditions—comptant. 5 mars.

Magnifique meubles fabriqués à la Nouvelle-Orléans, au No. 214, rue du Canal.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
J. R. BEARD, Encanteur.
MARDI, 6 mars 1849, à onze heures, il sera vendu au No. 214, rue du Canal,
Un élégant assortiment de meubles comprenant 12 chaises de salle à manger, et 6 de salon, 2 magnifiques fauteuils, 2 sofas, une belle table à allonges, un jeu de beaux rideaux, tables rondes et à jeu, pendules, lampes, candélabres, service de table et thé en porcelaine française, verres taillés, à vins et à champagne, carafes, etc.; tapis de Bruxelles et anglais (ingrain), rugs, vases, bois de lits, ustensiles de cuisine et plusieurs autres articles.
La plus grande partie de ces meubles sortent des manufactures de Seebrecht, de cette ville et sont vendus parce que les propriétaires ne veulent plus tenir maison.
Conditions—comptant. 28 fév

Beaux meubles: Beaux meubles:
PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
MARDI, 6 mars, à 4 heures, il sera vendu à l'encoignure de Philippe et Robertson, un bel assortiment de meubles appartenant à un monsieur qui cesse de tenir maison. Beaux meubles de salon en acajou, garnitures de cheminée, lits, armoires, chaises, sofas, tables et bureaux en acajou, tapis, glaces, consoles, tables à jeu et à manger et un grand assortiment de meubles pour salles à manger, chambres à coucher, salons et cuisine. 3 mars

PAR SYKES, HYDE & Co.
Magnifiques Mobiliers.
MARDI 6 mars, à 10 heures, il sera vendu au magasin de meubles, No 107, rue St Charles, le plus beau et le plus grand assortiment de meubles qui ait été offert à l'encan en ville, se composant de meubles de salon en palissandre sculpté, couverts en soie, peluche, satin damassé et autres couvertures de fantaisie.
AUSSI—Un grand assortiment de chaises, sofas, couches, divans, ottomanes, tables rondes, de à jeu et à manger, side board, bibliothèques, toilettes, armoires, lavabos et bois de lits, le tout en acajou ou palissandre.
AUSSI:—Un mobilier de salon en palissandre commandé et fait pour M. G. N. Long, et vendu pour le compte de MM. Ward & Jones.
Les marchandises ci-dessus sont faites avec les meilleures qualités de bois et recommandées sous tous les rapports.
Les conditions seront libérales et indiquées à la vente.
Ces marchandises seront exposées tous les jours et pourront être visitées par les Dames et les Messieurs. 2 mars

ENCANS.
Vente par colis de Marchandises Etrangères de Saison.
PAR J. B. BLACHE.
MERCREDI, le 7 du courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu au magasin de MM. McDowell et Peck, No 96, rue Gravier;
75 colis de marchandises anglaises, se composant de toiles d'Irlande en pièces et demi-pièces, toile à drap 12/4, platilles, listados, coutils blanc et en couleur brin écru et blanc, mouchoirs batiste fil, organdie et jaconats imprimés, ginghams batiste mousseline suisse et tarlatane, mousseline à carreaux, nansous, mouchoirs Verona Masulipatam, et une variété d'autres articles.
Les marchandises pourront être examinées le jour de la vente.
Conditions à la vente. 6 mars

Bottes, Brodequins, Souliers, Chapeaux.
PAR MORPHY & NEVIUS.
MERCREDI 7 courant, à 10 heures, il sera vendu sans réserve, au No 57, rue des Magasins:
261 caisses bottes, souliers, brodequins, pantoufles, [illegible], bottes de chasse, souliers découverts, brodequins guêtres, souliers de bal, &c.
27 caisses chapeaux castor, nutria, feutre, angola, soie, coton, peau de taupe et rats musqués.
13 caisses casquettes vernies, draps, veau marin et autres.
AUSSI:
8 caisses habillements de fantaisie et de saison.
20 do parapluies ginghams.
3 do do soie.
50 livres soie à coudre (en mains).
250 pièces foulards Pongee, 33 et 34 pouces.
1 caisse [illegible] fil, à la mode.
1 do linon fil, do
Calicots, indiennes, cotons, couvertes, châles, toiles, draps, habillements de fantaisie, &c., &c. 6 mars

Marchandises françaises, anglaises et américaines.
PAR F. H. PETITPAIN.
JEUDI, 8 mars 1849, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan No 81, rue du Canal:
125 lots et colis de marchandises françaises, anglaises et américaines, consistant en partie de barèges, mousselines, organdis, ombrelles soie, coutil blanc et de fantaisie, drap d'été, soie, indiennes, mouchoirs madras, toile d'Irlande, toiles à draps, serviettes fil, platilles, bretagnes, ginga fil, fil en bobines, listados, chemises en couleur, chaussettes, [illegible], alpacas, coton blanc et écru, coutil à matelas, denims, &c., &c.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 6 mars

Bottes, Brodequins, Souliers, Chapeaux et Habillements.
PAR SYKES, HYDE & Co.
MERCREDI 7 courant, à dix heures, il sera vendu à leur salle de ventes, No. 33 rue des Magasins:
300 caisses de bottes, brodequins, souliers de dames et enfants, comprenant chevreau, veau marin et maroquin.
Et 50 caisses de chapeaux de différentes qualités.
AUSSI—Une quantité d'habillements pour la saison. 5mars

Vins! Vins! Vins!
PAR CHS. MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur.
IL sera vendu mercredi, 7 du courant, à 10 heures du matin, au No 20, rue de la Vieille Levée:
17 caisses vin *Hockheimer*,
17 do do *Geisenheimer*,
17 do do *Rudesheimer*,
17 do do *Liebfrauenmilch*,
Ces vins sont d'importation directe et garantis sous tous les rapports.
Conditions à la vente. 5 mars—3t

Terrains au Faubourg Tremé.
PAR BONNEVAL & DOMINGON.
Bureau 34, rue Toulouse.
IL sera vendu samedi, 10 courant, à midi, à la Bourse St-Louis,
Trois lots de terre situés au faubourg Tremé, mesurant chaque 30 pieds à la rue Ste-Anne, sur une profondeur entre les rues Grande et D'Orléans. [illegible]
Conditions—Moitié comptant et l'autre moitié à un an de crédit en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, aux frais des acquéreurs. 2 mars

Grande vente sans réserve
DE TERRAINS DE VALEUR.
Situés au faubourg Tremé, ancienne propriété Gueno, aujourd'hui celle de Mme Vve Buse.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
IL sera vendu SAMEDI, 24 mars 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, sans aucune réserve,
Une quantité de terrains situés au faubourg Tremé, faisant partie de l'ancienne propriété Gueno, renfermés par le Chemin du Bayou, les rues Dorgenois, Colombus, Broad street, le chemin de Gentilly, les rues Laharpe et Rocheblave. Une partie de ces terrains a été donnée et acceptée pour l'érection d'une Eglise Catholique, ainsi que pour des établissements destinés aux veuves indigentes: ces édifices doivent être commencés incessamment. Les acquéreurs sont invités à se transporter sur les lieux, afin de s'assurer de la position avantageuse de ces terrains et de l'élévation du sol.
Le plan de la susdite propriété, dressé par J. d'Hemecourt, voyer, sera exposé à la dite Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions—Un quart comptant, et la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement; en cas de non paiement des billets à échéance, ils porteront huit pour cent d'intérêt.
Les actes de vente se passeront pardevant J. Lisbony, notaire public. 2 mars

Beaux terrains et bâtisses au faubourg Tremé.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.
Vente positive et sans réserve.
SAMEDI 10 mars, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à midi, il sera vendu positivement, sans réserve aucune, pour clore une affaire:
dix magnifiques terrains, situés à l'encoignure des rues Galvez et Dumaine; sur un de ces terrains se trouve une petite maison de deux chambres et deux petits cabinets; ces terrains sont remblayés à la hauteur des banquettes, qui sont faites en cartel de chaîne et payées; il se trouve beaucoup d'arbres fruitiers sur ces terrains, qui méritent l'attention des spéculateurs: ça ferait, à peu de frais, une des jolies résidences du faubourg; on engage les acheteurs à les visiter avant la vente.
Conditions:—moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, avec 8 p. 0/0 l'an d'intérêt, si aucun des billets n'étaient pas payés à leurs échéances. Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, par Amédée Ducatel, notaire public. 1er mars

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.
IL sera vendu le samedi 10 mars 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:
Une portion de terre située en cette ville, encoignure ouest du Passage de la Bourse et de la rue Conti, composée de trois terrains désignés par les Nos 16, 17 et 18, sur un plan fait par Pilié, le 27 janvier 1835, et déposé sous le No 3, en l'étude de Théodore Seghers, notaire; le dit lot No 16, ayant 16 pieds de face au dit Passage, 21 pieds 8 pouces de profondeur d'un côté, et 21 pieds 8 pouces un huitième de l'autre côté, et 16 pieds de large dans le fond. Le lot No 17, ayant 16 pieds de face au dit Passage, 21 pieds 8 pouces 1/2 de profondeur d'un côté, 21 pieds 8 pouces deux huitièmes de l'autre, et 16 pieds de large dans le fond. Le lot No 18 ayant 17 pieds 4 pouces 1/2 de face au dit Passage, 21 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Conti, 21 pieds 9 pouces 9 lignes de l'autre côté, et 17 pieds 4 pouces 7 huitièmes de large dans le fond; les dits terrains étant bornés dans le fond par la propriété appartenant à la Banque de la Louisiane, et formant un emplacement qui a dans son ensemble 49 pieds 4 pouces 7 huitièmes de face au dit Passage de la Bourse, et 21 pieds 8 pouces 4 huitièmes face à la rue Conti; ensemble les bâtisses en briques à trois étages qui existent sur le dit emplacement.
La dite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1851, à raison de $900 par an.
Conditions—$3000 comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque et portant intérêt à raison de 8 0/0 l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Adolphe Mazureau, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27 fév—1j

AUX HABITANTS SUCRIERS.
LE soussigné, seul agent de MM. Stewart et Dick, propriétaires de la Fonderie Lafayette du Tennessee, est maintenant prêt à enregistrer les ordres qui pourraient lui être adressés pour les fontes de cette célèbre manufacture. Il reçoit constamment un assortiment complet de chaudières à sucre, grilles, bouches à feu, &c.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
[illegible] 66, rue St Charles, au 1er

A VENDRE—En débarquement des navires Arthémise et [illegible], de Bordeaux, et le Jupiter de Marseille:
[illegible] barriques vin St-Julien,
100 barillets vin blanc Haut Sauterne vieux,
[illegible]
100 caisses eau de fleur d'oranger.
E. BUDOUTT,
26 fév 13, rue Toulouse.

Le steamboat MARY FOLEY pour la Bayou Lafourche, part de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin.
Retour.
Quitte [illegible] le samedi à 10 heures A. M.
Do Thibodeauxville le dimanche à 8 heures A. M.
Do Donaldsonville le lundi à 8 heures A. M.
6 mars

Pour les Attakapas.—Le steamer bien connu BANNER OF ATTAKAPAS, capitaine W. F. Johnson, reçoit actuellement du fret vis-à-vis la rue Conti, et partira mercredi, 7 du courant, à midi, pour prendre du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie Berwick, Bayou Bœuf et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
6 mars JOHN HALL, No 1, Front Levee.

PAQUEBOT REGULIER.
Deux fois par semaine.
POUR LA COTE ET LAFOURCHE.
Le beau bateau à vapeur et si commode pour les passagers, le MARY FOLEY, capitaine G. Dalferes.
Partira de la Nouvelle Orléans tous les Mardis, à dix heures du matin, et le Vendredi, à cinq heures de l'après midi.
Il repartira de Thibodeauxville tous les Dimanches, à 8 heures du matin, et les Mercredis, à deux heures de l'après midi.
Il partira de Donaldsonville tous les Jeudis, à six heures du matin, et les Dimanches, à cinq heures du soir.
Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. Il est pourvu d'une machine qui empêche l'explosion des bouilloires, et d'une excellente pompe à incendie.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. AUGUSTIN et THIBAUT, Nouvelle Orléans;
A. F. HICKMAN, Napoleonville;
GOLLINS et RICHARD, Thibodeauxville.
☞ Le prix du fret est le même que ceux des autres bateaux qui font le même commerce.
4 oct ☞

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA, PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA CÔTE.
Le magnifique steamer LUNA, capt. C. E. Fairchild, partira de la ville tous les *Dimanches* et *Mercredis*, à 9 heures du matin, pour les ports ci-dessus. Il repartira de Bayou Sara tous les Lundis et Mardis matin, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.
Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle-Orléans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS,
66, rue Gravier
MARTIN GORDON Jr.,
4sept 21, rue du Camp

POUR BALIZE, FORT JACKSON, CANAL RAPPELET et toutes les habitations intermédiaires du bas du fleuve.
Le steamer paquebot COURIER, capt. J. MARTIN, partira pour la Balize tous les samedis, à 10 heures A. M., et sera de retour le lundi soir, il repartira de nouveau pour Canal Rappelet tous les mercredis, à 10 heures A. M., et reviendra le jour suivant.
Le steamer bon marcheur ELLEN T., capt. Numa Larose, partira pour Canal Rappelet tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. précises, et retournera tous les mercredis et samedis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le débarcadère de la rue St Louis, ou à
AUG. LAROSE, agent,
18déc 79, Vieille Levée

COMPAGNIE DE STEAMER POUR L'OCÉAN PACIFIQUE.
LES STEAMERS PAQUEBOTS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.
Le CALIFORNIA, de 1,050 tonneaux, capt. Cleveland Forbes.
Le PANAMA, de 1,050 tonneaux, capt. Wm C. Stout.
L'OREGON, de 1,050 tonneaux, capt. Robert H. Pearson.
Partiront de Panama pour les ports de l'Amérique Centrale, le Mexique et la Californie comme suit:
Le premier le 5 janvier.
Le second le 15 février.
Le troisième le 15 mars.
Après cette époque l'un des steamers ci-dessus nommés partira de Panama tous les 1er de chaque mois.
Il y aura à bord de chaque steamer un chirurgien distingué.
Les passagers de la chambre trouveront à bord des lits et toutes les choses nécessaires, excepté les vins et liqueurs qui ne sont pas compris dans le prix du passage.
Les passagers à l'entrepont n'ont droit qu'à la ration des matelots.
Les passagers ont droit à 250 liv. de bagage. Le fret excédant sera chargé comme sur toute marchandise à raison de $30 le tonneau, et un pour 0/0 sur les espèces. Le poids des caisses ou des malles doit pas excéder 150 liv. pour être porté à dos de mulets.

Passage de Panama à Realejo, 700 milles, dans chambre,			$104
Passage	do Acapulco,	1,300 "	165
do	de San Blas ou Mazatlan,	2,000 "	175
do	de San-Diego,	2,000 "	225
do	de San-Francisco,	2,500 "	250

Passage à l'entrepont de Panama à n'importe quel port ci-dessus, $100.
Nul passage ne sera considéré retenu, que lorsque le prix en aura été payé.
S'adresser à PARADISE SAFFRANS & Co
16déc—1☞ 67, rue Gravier.

POUR LA HAVANE, incessamment.—Le brick paquebot MILLAUDON, capitaine Delvaille, ayant plus de la moitié de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant d'élégantes installations, s'adresser à W. H. SIMMONS,
3mars 31, rue Gravier.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de New-York et de la Louisiane.—Le paquebot fin voilier HERO, capitaine [illegible] Griffith, est en chargement et partira sous peu.
Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
2mars encoig Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de l'Union—Pour partir sous peu. Le paquebot régulier ATLANTIC, capt. Samuel Rose, a presque tout son chargement à bord, et partira sous peu. Pour fret de 200 boucauts de sucre ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JOHN O. WOODRUFF & CO,
6 mars 93 et 95, rue des Magasins.

ON DEMANDE un navire du port de 80 à 100 tonneaux, pour transporter 500 boucauts de sucre et de mélasse de Barataria à la [illegible].
S'adresser à Y. DE EGANA,
24 fév 47, Bienville.

A VENDRE—Le brick fin voilier ORLEANS, du port de 195 tonneaux, pouvant recevoir à bord environ 1,800 barils. S'adresser à W. H. SIMMONS,
20fév 31, Gravier.

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier ELISABETH, capt. Hasty, reçoit du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage avec de beaux emménagements s'adresser à bord, 2e Municipalité, ou à BAYLEY & BAXTER
31 janv 77, rue Commune.

AVIS AUX PASSAGERS POUR FRANCE.
Le beau navire fin voilier neuf, le T. H. GLIDDEN, capt. Child, en partance pour le Havre, peut encore prendre quelques passagers tant à la chambre qu'à l'entrepont. Ce navire a des installations très commodes.
S'adresser à bord du navire, [illegible] No. 2, 2e Municipalité, ou à L. H. GALE,
1mars 93, Commune

POUR BORDEAUX.—Le navire fin voilier L'ARTHEMISE, capt. [illegible], ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour Bordeaux. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à DOMINIQUE LANATA,
10 fev—4 Nos 8 et 10, rue Jefferson.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier et de première classe, SWITZERLAND, capitaine Lowell, ayant presque tout son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à BAILEY & BAXTER,
17 fév 77, rue Commune.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.
HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:
De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 36, rue des Magasins
26 mars—1an

Pour la Californie!!!
GRAND RABAIS.
LE soussigné prévient les personnes qui sont amateurs de chasse, et notamment ceux qui vont chercher l'or en Californie et qui désirent le conserver, qu'il offre, à un grand rabais, afin de clore une consignation:
40 fusils doubles à pistons, canons à rubans et à chambres anglaises, garantis.
225 couteaux de chasse à un et deux tranchants.
100 poignards. GEORGE THOMAS,
70 Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—Reçu par le navire Ovando, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
184 caisses vin St Estèphe;
439 do vin St Julien.
J. F. BERCIER & Co,
1 fév 54 Vieille Levée.

Maison Rouge entre les deux Marchés.
PAUL ALDIGÉ & CO.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord les articles suivants, qu'ils offrent à vendre bien au-dessous des prix ordinaires. Ils engagent les personnes qui ont besoin d'articles de printemps à venir visiter leur stock.
Mousselines imprimées, grande nouveauté,
Barèges, différentes nuances et qualités, etc., etc.
Mousselines à moustiquaires par 10, 12 et 25 yardes, à carreaux, carreaux et fleurs, damassées, etc.
Brin fil uni blanc, do à carreaux, sans apprêt,
Do do par 10, 12 et 25 yardes,
Do do écru, uni et à carreaux,
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 12/4,
Mouchoirs batiste et mousseline assortis en qualités,
Platilles, toiles d'Irlande, Bretagne, et à draps,
Batiste d'Ecosse, pour robes, nouveaux dessins,
Guinghams écossais et rayés,
Mousselines blanches pour robes, unies, à carreaux, rayées, satinées, brodées, etc.,
Rideaux, mousseline blanche brodée,
Aussi, un assortiment de gingas fil, de toutes les qualités, cotonnades françaises et autres, indiennes, de fantaisie et pour meuble. Coutil et Nankin pour pantalons.
Plus, un assortiment de linge fait et chaussettes qui ne laisse rien à désirer tant pour les qualités que le grand bon marché auquel ils viennent de recevoir sous leur prix.
P. S. Désirant clore leur stock de soies à voile, ils offrent aussi à vendre:
Pilot duck coton du No 3 @ 8, [illegible]
New England du No 3 @ 8, [illegible]
5 fev

Marchandises par colis.
PLUSIEURS caisses de [illegible], convenables pour la consommation de la ville. [illegible]
JOHN WRIGHTMAN & CO,
No. 71 rue St-Charles, au 1er

CIGARES DE LA HAVANE.—Deux millions de cigares des meilleures fabriques de la Havane, telles que Imperiales, Regalias, Canones, Cazadores, Cabanas, [illegible], Principe, Prensados, etc. des manufactures de [illegible] Ojo de Agua, Nuevo Empresa, [illegible], Palo Alto, Jenny, Old Zack, [illegible], à vendre à prix réduits par LACOSTE & [illegible]
24 rue Commune

BLANC DE BALEINE—[illegible] caisses, à vendre par H. A. NORCROSS.